



*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
de l'emploi, du travail,
et des solidarités et de la Protection des
Populations des Alpes de Haute Provence



Les mesures du plan de relance en faveur de l'Économie Sociale et Solidaire

Mercredi 18 mai 2021 de 14h à 15h30

Sommaire

- 1- Les aides à l'embauche (Introduction DDETS-PP SPE : Pôle Emploi, ML, Cap Emploi)
 - 2- Développer et consolider sa structure avec le DLA (La Ligue de l'enseignement 04)
 - 3- Accompagnement financier à la création, développement, relance (France Active)
 - 4 - Le fonds d'urgence ESS (France Active)
 - 5 - Les appels à projets « Thématiques » (DREETS et DDETS-PP 04)
-

Les appels à projets par Thème

15 appels à projets pour soutenir le développement de l'ESS dans tous les territoires

Thématiques	Liens pour accéder aux appels à projets
Solidarité	<p><u>AAP soutien aux associations de lutte contre la pauvreté (clôturé)</u></p> <p><u>AAP en faveur de l'alimentation des personnes hébergées à l'hôtel (clôturé)</u></p> <p><u>AAP soutien aux tiers-lieux « Fabriques de territoire » (ouvert jusqu'à fin 2021)</u></p> <p><u>AAP soutien à l'entrepreneuriat en territoires fragiles (à venir)</u></p>
Agriculture et alimentation	<p><u>AAP dans le cadre du fonds Avenir Bio (ouvert en continu jusqu'au 01/09/2022)</u></p> <p><u>AAP structuration de filières agro-écologiques (ouvert jusqu'au 31/12/2022)</u></p> <p><u>AAP soutien au développement de l'alimentation locale et solidaire (?)</u></p>
Culture et tourisme	<p><u>AAP « Quartiers Culturels Créatifs » (A venir)</u></p> <p><u>AAP soutien des artistes et créateurs avec un programme exceptionnel de commandes artistiques (A venir et jusqu'à mai 2022)</u></p> <p><u>AAP dans le cadre du fonds de soutien à l'émergence de projets dans le tourisme durable (A venir et jusqu'à fin 2022)</u></p>
Autres appels à projets	<p><u>AAP investissement en faveur de l'inclusion numérique (clôturé)</u></p> <p><u>AAP dans le cadre du fonds d'investissement dans le réemploi et le recyclage (Objectif recyclage plastiques jusqu'au 15/09/2022 et d'autres à venir)</u></p> <p><u>AAP soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie (jusqu'à 01/06/2021)</u></p>



Les appels à projets

Solidarité

AAP soutien aux associations de lutte contre la pauvreté (clos)

Un plan exceptionnel de soutien de 100 M€ sur 2 ans destiné à soutenir des projets structurants portés par des **associations de lutte contre la pauvreté**.

AAP en faveur de l'alimentation des personnes hébergées à l'hôtel (clos)

Soutien à l'investissement pour la création de tiers-lieux, cuisines partagées, lieux de restauration mobiles, restaurants solidaires à proximité des hôtels par les **associations ou centres communaux** (lancé début 2021).

AAP soutien aux tiers-lieux « Fabriques de territoire » (ouvert jusqu'à fin 2021)

Appel à manifestation d'intérêt « Fabriques de Territoires » pour accompagner et accélérer le développement de **360 tiers-lieux**, identifiés comme structurants pour leur territoire.

AAP soutien à l'entrepreneuriat en territoires fragiles (à venir)

Soutien à l'entrepreneuriat en zones fragiles (zones rurales, Cœur de Ville) via des financements aux projets portés par des réseaux d'accompagnement des entreprises et des opérateurs pour accompagner les réseaux d'accompagnement des entreprises, repreneurs-cédants, TPE en activité depuis moins de 5 ans.



Les appels à projets

Agriculture et alimentation

AAP dans le cadre du fonds Avenir Bio (ouvert en continu jusqu'au 01/09/2022)

Financement des investissements des **opérateurs économiques impliqués dans la production biologique** et engagés dans une démarche durable de développement de l'offre biologique, notamment les coopératives et associations. <https://www.agencebio.org/vos-outils/financer-son-projet/fonds-avenir-bio/espace-candidature-fond-avenir-bio/>

AAP structuration de filières agro-écologiques (ouvert jusqu'au 31/12/2022)

Accompagnement des projets structurants inscrits dans une démarche collective mobilisant différents maillons d'une ou de plusieurs filières et impliquant des entreprises (coopératives agricoles éligibles).

AAP soutien au développement de l'alimentation locale et solidaire (?)

Soutien les projets en faveur d'une alimentation locale et solidaire portés par tous les acteurs engagés dans l'accès à des produits locaux pour les plus modestes et isolés. (associations, magasins de producteurs, groupements d'achat ou de coopératives de consommateurs, entreprises et start-ups de l'ESS...)



Les appels à projets

Culture et tourisme

AAP « Quartiers Culturels Créatifs » [\(A venir\)](#)

Il vise à soutenir **la création ou le développement de tiers-lieux dédiés à la culture**, portés par les **collectivités, associations et structures d'accompagnement** dans un objectif de constitution de Quartiers culturels créatifs (QCC).

AAP soutien des artistes et créateurs avec un programme exceptionnel de commandes artistiques

Ces commandes réuniront **toutes les disciplines**, des arts visuels au spectacle vivant, en passant par la littérature, le cinéma, l'architecture et les métiers d'art.

Les bénéficiaires pourront être : **artistes (notamment des jeunes créateurs), collectifs, auteurs, associations, sociétés, établissements publics ou collectivités.**

AAP dans le cadre du fonds de soutien à l'émergence de projets dans le tourisme durable [\(A venir et jusqu'à fin 2022\)](#) : Apport d'aides financières aux initiatives en matière de tourisme durable et de transformation de l'industrie du tourisme.. Les **opérateurs de tourisme (TPE et PME, associations, SCOP, SEM... sont éligibles.**



Les appels à projets

Autres appels à projets

AAP soutien à la transformation numérique du sport (clôturé 23/04/2021)

Pour le développement de nouveaux services , la diversification des ressources financières des associations sportives et la contribution aux enjeux environnementaux (**fédérations sportives et associations affiliées**)

AMI investissement en faveur de l'inclusion numérique (clos attribué début 2021)

Pour favoriser l'accès aux services numériques quotidiens (**associations, entreprises de l'ESS, Tiers lieux**)

AAP dans le cadre du fonds d'investissement dans le réemploi et le recyclage ([Objectif recyclage plastiques jusqu'au 15/09/2022 et d'autres à venir](#))

Pour le développement de l'économie circulaire par le déploiement et la structuration de filières de prévention, de tri et de recyclage des déchets. Les **entreprises de l'ESS** sont éligibles de plein droit aux aides à l'investissement dans le domaine du réemploi.

AAP soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie ([jusqu'au 01/06/2021](#))

Appel à candidatures ouvert pour soutenir les investissements industriels dans tous les secteurs ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire. Les projets avec un budget d'au- moins 200.000 €.

Transformation numérique : le chèque France Num étendu à certaines associations

Le numérique levier de développement pour tous les acteurs économiques, au premier rang desquels les **structures issues de l'économie sociale et solidaire**

Afin de favoriser la transformation numérique des TPE, France Num met à disposition une aide de 500 euros qui permet de couvrir les dépenses de numérisation. Cette aide est étendue aux associations employeuses ou assujetties aux impôts commerciaux.

Les conditions d'accès au chèque France Num pour les associations de 1 à moins de 11 salariés exerçant une activité économique :

<https://cheque.francenum.gouv.fr/ecom/>



Relance de la dynamique des Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE)

Reconnu par l'article 9 de la loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014, le PTCE est un outil pour développer des projets coopératifs économiques innovants et solidaires à l'échelle d'un territoire. Il donne un cadre légal et financier à des solutions locales, imaginées par les acteurs du terrain, pour répondre à des problèmes locaux et créer des synergies entre acteurs économiques. En cela, il permet d'incarner la passerelle entre l'ESS et le reste de l'économie.

l'AMI « PTCE émergents » : vise à mieux identifier les dynamiques territoriales en cours, qui peuvent prendre la forme d'un PTCE, et leur apporter un appui dans une perspective de renforcement du maillage territorial et national de ces démarches. En fonction de l'avancée des dynamiques territoriales identifiées, un bouquet de services sera mis en place sous des formats individuels ou collectifs pour accompagner l'émergence de ces projets.

Pour certaines dynamiques territoriales en émergence, une aide financière de l'État sera mise en place pour une période de deux ans, avec une éventuelle tranche complémentaire en 3ème année.

Plus d'infos sur : <https://www.economie.gouv.fr/ptce-saison-3-relance>

Merci de votre attention
